

Plagiat au niveau du plan

Par **Akitor**, le 17/10/2015 à 13:55

Bonjour, récemment notre chargé de TD de droit administratif a poussé une gueulante contre des cas de plagiat de plan de commentaire d'arrêt.

Or un truc me chiffonne, c'est que des plans possibles à faire sur un arrêt, y'en a pas cinquante. Et quand on trouve un plan qui nous plait bien (voire qui nous paraît évident), dans le GAJA ou dans une note de doctrine, c'est embêtant de toujours avoir à tourner en rond pour trouver autre chose, histoire de bien montrer qu'on a réfléchi par soi-même.

En l'espèce, le plan de l'analyse du GAJA de l'arrêt Perreux (que l'on a à commenter) me paraît évident voire inévitable, est-ce que je peux me risquer à en reprendre les grandes lignes sans me faire taper sur les doigts ?

Par **Emillac**, le 17/10/2015 à 15:21

Bonjour,

Tout dépend de ce votre chargé de TD appelle "plagiat".

Je suppose que s'il s'agit de "reprendre les grandes lignes" avec vos mots à vous, et qu'il s'agit bien d'un travail personnel, pourquoi pas. Mais un "copié-collé" pur et simple, non.

Je suppose que votre chargé de TD ne vous demande pas de faire oeuvre de novation dans ce domaine.